

**LES
VOLONTAIRES
INTERNATIONAUX
D'ÉCHANGES
ET
DE SOLIDARITÉ**

LES VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES DISPOSITIFS
DE VOLONTARIATS PRÉSENTS AU SEIN DE LA
PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES**



**ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS
WWW.EVFV.ORG // 22.243.315
29 AVENUE DE LA MISSION, BP 562 BUJUMBURA BURUNDI**

**FRANCE
VOLONTAIRES**
Echanges et solidarité internationale

VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ

Lycéens, étudiants, jeunes diplômés, professionnels en activité, retraités, ces volontaires partagent la même envie d'engagement désintéressé dans une action de développement auprès des populations les plus démunies.

En demande d'échanges, d'ouverture sur le monde, de partage et de transfert de compétences, les pays du Sud attendent de ces volontaires, une réelle opportunité de rencontre interculturelle pour une plus grande solidarité internationale.

WWW.FRANCE-VOLONTAIRES.ORG

UNE AMBITION ET DES VALEURS PARTAGÉES

Les associations d'éducation populaire, les collectivités territoriales, les ONG ainsi que le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, se mobilisent pour accompagner, encourager et développer en qualité, rigueur et sécurité, cette mobilité citoyenne.

Chaque année plus nombreux, les candidats au départ souhaitent s'engager utilement, répondre à de vrais besoins tout en partageant une expérience de vie avec celles et ceux qui les accueillent.

Information et orientation, formation et préparation au départ puis accompagnement sur le terrain constituent autant d'étapes clés d'un séjour réussi.

C'est pour relever ce défi que France Volontaires déploie **un réseau d'Espaces Volontariats** dans le monde. Le premier a été ouvert au **Cameroun en juin 2009**. Début 2012 on comptait une quinzaine d'Espaces Volontariats.

A CHACUN SON VOLONTARIAT

Qu'il s'agisse de donner de son temps, d'échanger et de découvrir, d'apporter ou de partager ses compétences professionnelles, ces volontaires partagent des valeurs communes définies dans la **Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité**.

Selon sa disponibilité, son niveau de formation, sa situation professionnelle, ses centres d'intérêt, le candidat au départ va avec l'appui de France Volontaires, prendre connaissance des différentes opportunités offertes.

Il va également bénéficier des relais d'information de France Volontaires dans plus de 55 pays en développement. Un accompagnement personnalisé à la construction de son projet d'engagement peut lui être proposé.

Il va ensuite s'orienter vers le dispositif ou la structure susceptible de l'intéresser.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.

LA CHARTE DES V.I.E.S

Qu'il s'agisse de donner de son temps, d'échanger et de découvrir, d'apporter ou de partager ses compétences professionnelles, ces volontaires partagent des valeurs communes définies dans la **Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité** :

- respect des droits collectifs et individuels des populations, de leur culture, de leurs besoins, de leur égale dignité humaine
- réciprocité dans l'échange, le partenariat
- ouverture d'esprit

WWW.EVFV.ORG

VOLONTARIATS INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ

VOLONTARIAT ? BÉNÉVOLAT ?

Les termes de volontariat et de bénévolat renvoient à deux formes d'engagement différentes.

Bénévole : Toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat n'est encadré par aucune loi.

Volontaire : Toute personne qui s'engage à plein temps dans une action désintéressée. En contre partie le volontaire reçoit une indemnité de subsistance. Cet engagement peut être plus ou moins formalisé en fonction de la structure qui encadre, ou non, le volontaire. Le volontariat est souvent régi par une loi.

LES ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE FRANCE VOLONTAIRES

Les chantiers internationaux :
www.fonjep.org
www.diplomatie.gouv.fr

Le Volontariat de Solidarité Internationale :
www.clong-volontariat.org

Le service civique :
www.service-civique.gouv.fr

Les collectivités territoriales :
www.cites-unies-france.org

Volontariat d'Initiation et d'Echanges	Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales.	<ul style="list-style-type: none"> • chantiers de jeunes • « voyages » découvertes (bourses diverses...) etc. • Stage à l'international
Volontariat d'Echange et de Compétences	Toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • mécénat de compétence (professionnels en activité) • missions de professionnels • bénévoles retraités • congés de solidarité internationale...
Volontariat de Solidarité Internationale	Toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'État	<ul style="list-style-type: none"> • une trentaine d'associations agréées par l'État, membres de la plate forme France Volontaires.
Engagement de Service Civique	Toute personne de 16 à 25 ans souhaitant s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois.	<ul style="list-style-type: none"> • engagement de service civique • volontariat de service civique

LES CHANTIERS INTERNATIONAUX

Les chantiers internationaux permettent à des jeunes de vivre une première expérience de découverte des réalités internationales. Ils ont en général lieu durant les vacances d'été pour une durée de quelques semaines, et ne sont pas rémunérés.

Ils rentrent dans la famille des **volontariats d'initiation et d'échanges** de la charte des V.I.E.S.

QU'EST CE QU'UN CHANTIER DE JEUNES ?

Proposés par de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire, ces chantiers permettent la réalisation d'infrastructures éducatives, sanitaires et sociales, l'organisation de campagnes de reboisement, etc. Au-delà de l'action programmée, ils ont pour vocation de favoriser la rencontre et l'échange avec des jeunes du pays d'accueil.

Réunies pour la plupart au sein du CNAJEP (www.cnajep.asso.fr), ces associations de jeunesse et d'éducation populaire facilitent la préparation à cette rencontre interculturelle.

SI VOUS ÊTES EN FRANCE

Contactez également Votre Mairie, elle vous donnera la liste des associations proposant des chantiers de jeunes. Votre Conseil général, qui pourra vous orienter vers les différents points d'information jeunesse de votre département.

Votre Conseil régional, qui vous orientera vers les personnes ou services en charge des questions d'éducation au développement, de solidarité internationale, de la mobilité des jeunes...

Vous trouverez aussi des informations auprès de :
Cités Unies France : www.citesunies-france.org
RITIMO : www.ritimo.org

Le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes apporte chaque année un soutien financier aux programmes Ville Vie Vacances (VVV-SI) et Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) qui permettent la mobilisation et l'accompagnement d'un millier de jeunes Français.

AU BURUNDI

En 2011, près de 20 jeunes français sont venus sur des chantiers internationaux au Burundi.

Contactez les structures d'envoi ou rapprochez vous de l'**Espace Volontariats** pour en savoir plus sur l'accueil de chantiers de jeunes.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'**Espace Volontariats**, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.

ASSOCIATIONS MEMBRES DÉDIÉES AUX CHANTIERS DE JEUNES

Coordination pour le Travail Volontaire des jeunes (Cotravaux)
www.cotravaux.org

Les Scouts et Guides de France
www.sgdf.fr

La Fédération Léo-Lagrange
www.leolagrange-fnll.org

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) www.cemea.asso.fr

Les FRANCAS
www.francas.asso.fr

Les Apprentis d'Auteuil
www.fondation-auteuil.org

La Ligue de l'Enseignement
www.laligue.org

Les Éclaireuses et Éclaireurs de France : www.eedf.fr

Le Forum de la Jeunesse aux Identités Multiples – FOJIM
www.fojim.org

FRANCE VOLONTAIRES // ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS
29 avenue de la Mission, BP 562 - Bujumbura, Burundi
deo.ndayitwayeko@france-volontaires.org // 22.243.315
WWW.EV.FV.ORG



LES STAGES A L'INTERNATIONAL

Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir, souvent dans le cadre de leurs études, entreprendre un stage à l'international. Vivant leurs premières expériences d'expatriation, ils viennent également découvrir les réalités internationales. Ils s'investissent professionnellement en apportant leurs connaissances auprès d'associations locales. Ils rentrent dans la famille des volontariats d'initiation et d'échanges.

ACCUEILLIR UN STAGIAIRE ÉTRANGER ?

L'Espace Volontariats du Burundi peut être sollicité pour répondre à des offres de stages venant de l'étranger. En accord avec la recherche de qualité et la mission de mise en relation, l'animateur après quelques échanges (préciser la demande) transmet sa candidature à des associations reconnues par l'E.V comme disposant de bonnes capacités d'accueil et d'encadrement.

L'association doit aussi témoigner de projets en cours dans lesquels le stagiaire pourrait venir mettre en pratique ses compétences.

Parfois nécessaires à la validation d'un diplôme, ces stages doivent être réfléchis et les objectifs définis entre le stagiaire et la structure d'accueil.

LES CONDITIONS

Au niveau des conditions financières et matérielles elles sont à discuter entre les deux parties.

Souvent, le stagiaire prend à sa charge la plupart des frais. Cependant il arrive aussi qu'il demande une contribution de l'association (hébergement, nutrition).

VALORISER VOS OFFRES DE STAGES

Si votre structure dispose d'un site internet, vous pouvez dans une rubrique indiquer les types de missions proposées aux stagiaires. C'est une bonne vitrine sachant que les étudiants font essentiellement des recherches sur internet pour identifier des structures à qui envoyer leur candidature.

Vous pouvez également envoyer vos offres à l'**Espace Volontariats**.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.



LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - VSI

Le contrat de Volontariat de Solidarité Internationale - VSI -, distinct du bénévolat et du salariat, a été défini en France par la loi du 23 février 2005. Près de 2 500 VSI sont présents dans environ 90 pays (essentiellement en Afrique, mais aussi en Asie, Amérique latine et en Europe de l'Est)

QUEL TYPE DE MISSION ?

Le contrat de VSI, exclusif de l'exercice de toute activité professionnelle, a pour objet l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

Les VSI apportent leurs compétences aux populations en ayant exprimé le besoin dans un nombre varié de domaines : agriculture, enseignement, assainissement, protection de l'environnement et de la biodiversité, gestion, santé, développement rural ou urbain...

DANS QUELLES CONDITIONS ?

Dans un pays du Sud ou de l'Est. Il n'y a pas de condition de nationalité pour être VSI. Cependant, le VSI ne peut accomplir de mission dans l'Etat dont il est le ressortissant ou le résident régulier.

Pour une durée limitée (en général 2 ans). La durée cumulée des missions accomplies, de façon continue ou non, pour le compte d'une ou plusieurs associations, ne peut excéder 6 ans.

Les associations assurent :

- Une formation aux volontaires avant leur départ et apportent un appui à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour;
- La prise en charge des frais de voyage liés à la mission;
- Une prise en charge de la couverture sociale du volontaire : assurance maladie, assurance vieillesse et assurance responsabilité civile ;
- 2 jours de congés non chômés par mois de mission ;
- Versement d'une indemnité au volontaire (installation + mensuelle) afin qu'il puisse accomplir sa mission dans des conditions de vie décentes. Il existe également une indemnité de réinstallation, versée sous certaines conditions.

POSTULER COMME VSI

Les personnes souhaitant entreprendre une mission de volontariat à l'étranger doivent **suivre le processus suivant** :

- S'informer sur les différentes structures et formes de volontariat afin de définir clairement son projet et ses motivations
- Postuler par candidature spontanée ou en réponse à des annonces auprès des structures d'envoi ou d'accueil.
- Les candidatures sont traitées en France, au siège des associations. Si le profil est retenu et qu'il correspond à une mission, les candidats doivent passer un entretien.
- Si son issue est positive, vient ensuite la formation et la préparation au départ.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.

QUI PEUT ÊTRE VSI ?

Toute personne majeure peut être VSI. Cependant, la majorité des VSI ont entre 25 et 35 ans, et les associations demandent en général aux candidats d'être âgés d'au moins 21 ans. Le VSI s'engage de manière désintéressée au profit d'une mission de développement ou d'urgence humanitaire.

LES AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Nations Unies
www.undp.vnu.org

Volontariat de la Francophonie
www.jeunesse.francophonie.org

Volontariat de l'Union Africaine
<http://africa-youth.org>

LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - VSI

QUI PEUT ENVOYER, RECEVOIR DES VSI ?

L'agrément pour l'envoi de volontaires de solidarité internationale est délivré par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE). Il y a à ce jour près d'une trentaine d'associations d'envoi de VSI agréées (membres de France Volontaires).

Les structures qui souhaitent accueillir un VSI doivent s'adresser à un de ces organismes d'envoi.

Pour pouvoir déposer une demande de mobilisation de volontaires, une structure locale doit :

- Être officiellement reconnue et fonctionnelle (association, fédération, coopérative, établissement d'enseignement, ONG, collectivité locale...)
- Avoir une activité effective et régulière.
- Disposer des moyens logistiques et matériels (outils de travail, local, ...) pour la réalisation de la mission.
- Répondre aux critères définis par l'organisme d'envoi du volontaire.

LES ORGANISMES D'ENVOI DE VSI PRÉSENTS AU BURUNDI

France Volontaires
www.france-volontaires.org

Le SCD
www.scd-asso.org

La DCC
www.ladcc.org

La Guilde du Raid
<http://www.la-guilde.org/>

FIDESCO
www.fidesco-international.org

Chacune de ces structures d'envoi de VSI, bien que membre de France Volontaires, conserve son indépendance et son mode de fonctionnement propre. Les conditions demandées à la structure d'accueil peuvent varier.



LIENS UTILES

www.france-volontaires.org
www.clong-volontariats.org
www.diplomatie.gouv.fr
www.mfr.org
www.ritimo.org
www.coordinationsud.org

FRANCE VOLONTAIRES // ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS
 29 avenue de la Mission, BP 562 - Bujumbura, Burundi
deo.ndayitwayeko@france-volontaires.org // 22.243.315
WWW.EVFFV.ORG



SERVICE CIVIQUE A L'INTERNATIONAL

France Volontaires est l'un des membres fondateurs de l'Agence du Service Civique. Elles sont liées par une convention qui prévoit, entre autres, la mise en oeuvre de programmes favorisant les échanges entre acteurs des sociétés civiles du Nord et du Sud. France Volontaires, de par son implantation sur le terrain, peut être consulté pour émettre un avis sur la qualité d'un partenaire.

QU'EST CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Un engagement volontaire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, qui possèdent la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou qui justifient d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an, sans condition de diplôme ou d'expérience professionnelle.

Sur une période de 6 à 12 mois, pour une durée hebdomadaire de mission représentant au moins 24 heures.

Pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire.

Donnant lieu au versement d'une indemnité d'environ 440€ prise en charge par l'Etat, plus 100€ à la charge de l'organisme d'accueil (en espèces ou en nature via le logement et la nutrition).

Ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat

Effectuée auprès d'organismes à but non-lucratif ou de personnes morales

CONDITIONS POUR ACCUEILLIR UN SERVICE CIVIQUE ?

Avoir un partenaire français (associations, collectivités etc.) qui doit déposer une demande d'agrément auprès de l'Agence de Service Civique. Le dossier d'agrément est téléchargeable sur le site www.service-civique.gouv.fr.

Par la suite, la mission auprès de la structure d'accueil doit faire l'objet d'une validation. France Volontaires peut ainsi être sollicitée pour donner son avis.

Un tutorat : un ou plusieurs tuteurs sont désignés au sein de la structure d'accueil. Ils sont chargés d'assurer l'accompagnement et le suivi des volontaires dans la réalisation de leurs missions

Une formation civique et citoyenne est assurée au volontaire en Service Civique. Le référentiel de formation est défini par l'Agence de Service Civique.

Les structures d'accueil ont aussi pour mission d'accompagner les jeunes dans leur projet d'avenir. Elles doivent par ailleurs veiller à la diversité des profils des jeunes qu'elles accueillent en Service Civique.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.



9 DOMAINES PROPOSÉS

CULTURE ET LOISIRS

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET ACTION HUMANITAIRE

EDUCATION POUR TOUS

ENVIRONNEMENT

INTERVENTION D'URGENCE EN CAS DE CRISE

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

SANTÉ

SOLIDARITÉ

SPORT

COMMENT POSTULER ?

En prenant attache avec des organismes proposant des missions de Service Civique www.service-civique.gouv.fr

FRANCE VOLONTAIRES // ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS

29 avenue de la Mission, BP 562 - Bujumbura, Burundi
deo.ndayitwayeko@france-volontaires.org // 22.243.315

WWW.EVFFV.ORG



LES CONGÉS DE SOLIDARITÉ

Le salarié d'une entreprise, ou un agent d'une collectivité territoriale, part lors de ses congés payés dans le cadre d'une mission financée, en partie, par son employeur, son Comité d'Entreprise, sa Fondation d'Entreprise...

PARTIR EN CONGÉS DE SOLIDARITÉ

France Volontaires a développé un réseau de partenaires en recherche de compétences professionnelles pour renforcer leurs capacités opérationnelles.

Depuis 2006, France Volontaires propose cette formule de congés de solidarité à des entreprises ou à des collectivités territoriales.

A noter qu'un nombre croissant de Conseils Généraux et Régionaux proposent ce dispositif à leurs agents.

Depuis 2 ans, de nouvelles associations (DCC, Guilde etc.) se positionnent sur ce créneau de missions courtes, pour lesquelles il existe une forte demande des salariés d'entreprises, voire de particuliers prêts à financer l'intégralité de leur séjour.

Les représentations de France Volontaires sur le terrain vous garantissent :

- Une qualité de mission répondant à des vrais besoins
- Un accueil et un encadrement optimisé
- Un suivi des missions réalisées

QUELLE MISSION ?

Elles ne sont proposées que dans les pays d'intervention de France Volontaires.

Compétences recherchées :

- Comptabilité – gestion
- Organisation
- Communication – webmastering
- Ressources humaines

Les partenaires bénéficiaires sont essentiellement des associations locales et nationales, de taille variable. Toutes sont connues de France Volontaires et reconnues pour leur sérieux et leur motivation pour accueillir un bénévole en mission.

France Volontaires ne propose que des missions s'inscrivant dans une démarche d'aide au développement mobilisant les compétences professionnelles des bénévoles. Elle ne propose pas de missions d'éco-volontariat, ni de missions d'initiation ou de découverte à caractère humanitaire. Elle considère par ailleurs que les missions de soutien scolaire se substituent à des initiatives devant plutôt relever d'associations locales.

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.

DEUX FORMULES:

// CONGÉS SOLIDAIRES® // CONGÉ DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

Le Congé de Solidarité Internationale est défini par le code du travail. La loi du 4 février 1995 permet à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté dans son entreprise de participer à une mission de solidarité à l'international auprès d'associations de solidarité internationale, dont la liste est fixée par arrêté du 16 juillet 1996.

Non imputé sur les congés annuels, mais également non rémunéré, le congé de solidarité internationale ne peut excéder 6 mois et se traduit par une suspension du contrat de travail. Les congés solidaires® sont une marque déposée par Planète Urgence. Le principe est le même que celui des congés de solidarité de France Volontaires, permettant au salarié, sans changer de statut, de « voyager utile ».

LES CONGÉS DE SOLIDARITÉ

QUELLES MODALITÉS ?

Une convention de partenariat est signée avec France Volontaires. Elle peut concerner un volume de missions à réaliser ou au contraire, ne concerner qu'une seule mission.

Les prestations de France Volontaires couvrent :

- L'aide à la sélection du bénévole
- Sa préparation au départ (mise en relation avec le partenaire, journée de formation...)
- La mise à disposition du billet d'avion, réservation de l'hébergement...
- L'assurance spécifique

Une lettre de mission est signée entre le bénévole et France Volontaires. Il est également invité à signer la Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité. Aucune « cotisation » n'est demandée.

Une fiche d'évaluation de la mission est proposée au bénévole, ainsi qu'à l'association bénéficiaire.

Au bout de 3 missions réalisées auprès d'un même bénéficiaire, un permanent du siège de France Volontaires se rend sur le terrain pour en apprécier l'impact.

Toujours dans une démarche de qualité, **ces missions courtes, nécessitent de la part de la structure d'accueil :**

- Une préparation importante en amont (définition d'objectifs précis et réalisables en peu de temps).
- Une grande implication et disponibilité lors de la mission.
- La rédaction d'une évaluation précise et franche après la mission.

AUTRES STRUCTURES PROPOSANT DES MISSIONS COURTES

LA GUILDE EUROPÉENNE DU RAID

Missions ouvertes à des jeunes âgés de 18 à 35 ans, tous profils
Principalement des missions d'animation et d'éducation
Participation active de chaque bénévole qui nécessite une implication et une grande préparation en amont.
Missions en équipe : celle-ci doit s'approprier le projet
Le financement de la mission est à la charge du volontaire.

LA DCC – DÉLÉGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPÉRATION

Missions de 3 à 6 mois
Des compétences spécifiques
Statut bénévole ou service civique
Formation et accompagnement par la DCC
Nourriture et hébergement par le partenaire d'accueil
Voyage et autres frais à la charge du volontaire

FRANCE VOLONTAIRES // ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS
29 avenue de la Mission, BP 562 - Bujumbura, Burundi
deo.ndayitwayeko@france-volontaires.org // 22.243.315
WWW.EVFFV.ORG



www.ladcc.org
ladcc@ladcc.org



www.la-guilde.org
missions@la-guilde.org

LE VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES - VEC

MISSIONS SOLIDAIRES DES RETRAITÉS

Pour quelques semaines ou quelques mois, des associations envoient des retraités bénévoles effectuer des missions solidaires.

Ces professionnels viennent apporter et échanger les compétences acquises pendant leur carrière.

AVEC QUI PARTIR ? ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE RETRAITÉ ?

Vous pouvez contacter les associations membres de France Volontaires et signataires de la **Charte des Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité** :

GRF

www.grf.asso.fr

ECTI

www.ecti.org

EGEE

www.egee.asso.fr

AGIR abcd

www.agirabcd.org

OTECI

www.oteci.asso.fr

Les professionnels du secteur agricole contacteront plus particulièrement

l'AFDI – Agriculteurs Français et Développement International : www.afdi-opa.org

AU BURUNDI

Au Burundi, **AGIR abcd** envoie des retraités en mission, principalement dans le domaine de l'enseignement.

Créée en 1983, AGIR abcd répond aux demandes d'intervention des ses partenaires pour améliorer le niveau de vie des populations dans le monde. Son crédo, promouvoir le progrès social, économique et culturel dans une vision de codéveloppement, par de multiples actions.

Les vocations d'AGIR abcd dans le monde sont :

- l'enseignement, et notamment dans le cadre de la francophonie
- les interventions pour la formation professionnelle
- le transfert de savoir-faire pour favoriser la création de microentreprises
- avec une présence active sur le terrain (promouvoir et maintenir l'emploi)
- la conception et l'appui à des projets de solidarité internationale de développement économique, culturel et humanitaire (accompagner les pays émergents)
- le soutien à des projets liés à la santé

LA PLATE FORME FRANCE VOLONTAIRES

regroupe plus de 30 associations d'envoi de volontaires à l'international.

Elle informe, oriente sur les différents dispositifs de volontariat qui existent et favorise la mise en réseau des acteurs, notamment via l'Espace Volontariats, directement implanté sur le terrain.

Parallèlement à ses missions France Volontaires envoie également des volontaires à l'international.



FRANCE VOLONTAIRES // ESPACE VOLONTARIATS DES GRANDS LACS

29 avenue de la Mission, BP 562 - Bujumbura, Burundi
deo.ndayitwayeko@france-volontaires.org // 22.243.315

WWW.EVFFV.ORG

